



PROCES-VERBAL

de l'Assemblée générale ordinaire

le 27 juin 2023 à 09h00

à la rue du Burcle, Couvet, salle communautaire

<u>Présents</u> :	selon la liste de présence
<u>Président</u> :	Joël Cornuz
<u>Secrétaire</u> :	Raffaella Bidawid
<u>Distribution</u> :	A tous les Membres

1. Contrôle de la liste de présence

La liste de présences est signée, plusieurs coopérateurs sont excusés.
La séance début à 9h05.
L'Assemblée peut valablement délibérer.

2. Désignation du président et du secrétaire

J. Cornuz est nommé Président et R. Bidawid comme Secrétaire et scrutatrice.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 juin 2022

Chacun ayant reçu le procès-verbal du 28 juin 2022, il n'en est pas demandé lecture. Ce dernier est adopté à la majorité.

4. Rapport de gestion de l'exercice 2022

J. Cornuz présente le rapport d'activité 2022 et le complète oralement par les dernières informations connues à ce jour.

5. Présentation des comptes 2022 et discussion

A. Juvet présente les comptes en mentionnant que le montant du bilan s'élève à **CHF 23'863'226.25**. Les comptes au 31.12.2022 font état d'un bénéfice de **CHF 84'659.13**. Le compte de profits et pertes reporté est de **CHF 264'762.07**.

Quelques questions sont posées auxquelles une réponse est immédiatement donnée.

6. Rapport de l'organe de révision

A l'unanimité, l'assemblée dispense le réviseur de comparution personnelle. Le rapport de révision est commenté par J. Cornuz.

7. Approbation du rapport annuel et des comptes annuels 2022

A l'unanimité l'assemblée adopte les comptes tels que présentés dans le rapport annuel 2022.

8. Décharge au Conseil d'administration

L'Assemblée donne, à l'unanimité, décharge aux Membres du Conseil d'administration, chacun s'abstenant pour lui-même.

9. Renouvellements statutaires

9.1. Démissions, renouvellements et élections des administrateurs

Après discussion de l'Assemblée générale, cette dernière a validé à l'unanimité, sans objection ni abstention, les modifications suivantes :

- Election de : G. Winkler en tant que Membre du Conseil d'administration.
- L'ensemble des Membres du Conseil d'administration est renouvelé pour **une année**.
- J. Cornuz informe les Membres que la Commune de Saint-Blaise renonce à son droit de siéger au sein du Conseil d'administration.

Les changements qui requièrent la validation de l'Assemblée générale sont ratifiés à l'unanimité.

9.2. de l'organe de révision

Des offres ont été demandées auprès de sociétés neuchâteloises afin de prévoir un changement de réviseur cantonal. Pour 2023 il est convenu de maintenir l'organe de révision actuel et de poursuivre les recherches afin de trouver une alternative neuchâteloise.

10. Divers

Deux points sont abordés concernant Couvet :

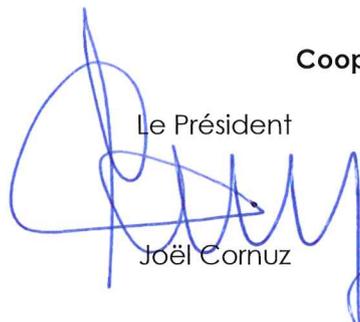
- Les défauts électriques (luminaire et accès parking) dû à la construction ont été réglés. G. Winkler remercie les locataires pour leur patience durant les derniers mois.
- Des offres sont en cours afin de pouvoir insonoriser les locaux et l'entretien des aménagements extérieurs.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 9h40.

* * * * *

Coopérative d'habitation Arc-en-ciel

Le Président



Joël Cornuz

La Secrétaire



Raffaella Bidawid